



JEUNESSE, SOLIDARITÉS

Hébergement temporaire chez l'habitant

L'accueil temporaire, dans les résidences, de jeunes de 16 à 30 ans est au cœur du projet de l'Association Presqu'île Habitat Jeunes dont est partenaire la Ville de Guérande.

Publié le 18 avril 2023

L'objectif est de créer les meilleures conditions possibles de leur entrée dans la vie active, de leur autonomie, de leur socialisation en agissant sur tous les leviers qui contribuent à leur développement : habitat, emploi, santé, citoyenneté, culture...

Face à la difficulté pour se loger, de nombreux jeunes n'arrivent pas à trouver un toit pour s'insérer professionnellement, même dans les résidences.

L'association met en relation une demande et une offre potentiellement adéquates. Ils s'engagent conjointement et librement dans une convention de mise à disposition qui devient le cadre juridique à leur accord.

Dans le cadre de ce dispositif solidaire soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, les tarifs proposés sont de : - 15 € à 17€ par nuitée dans la limite de 250 € par mois (270€ en période hivernale).

- Ces montants ne comprennent pas le petit déjeuner qui peut être mis à disposition par l'hébergeur-euse (2€ ou forfait 5€ petit déjeuner + dîner).
- L'hébergeur-euse reverse une quote-part à l'association gestionnaire du service pour frais d'intermédiation et de gestion. Celle-ci s'élève à 1.00 € par nuit dans la limite de 20 € par mois.

Si vous souhaitez héberger temporairement des jeunes, vous pouvez joindre l'APHJ au 02.40.11.16.11 ou à l'adresse contact@aphj-logement.fr.

<https://aphj-logement.fr/>



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h